

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 12 Procuration : 0 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Date convocation</u> : 08/03/2024 <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Carole</p>
<p>Réf : 2446 OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE MONTRIOND SUITE A SINISTRE – DEPOT DE DECLARATION PREALABLE</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent Absents ou excusés : néant Procuration : néant</p>

Monsieur BRAIZE Richard rappelle le sinistre à l'école maternelle de Montriond en juillet 2023, affectant les salles de classe et les logements situés à l'étage.

Il indique que des travaux de réhabilitation à l'identique sont nécessaires :

- reprise de la façade (bardages)
- réfection de la toiture

Ces travaux de réhabilitation à l'identique nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable : ainsi, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin de l'autoriser à déposer le dossier d'urbanisme :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune un dossier de déclaration préalable pour les travaux de réhabilitation de l'école maternelle, au 134 route de l'Ecole, sur les parcelles cadastrées AD 106- 128- 131- 132 482- 484- et AE 511.

La secrétaire,
MICHAUD Carole



Le Maire,
DENNE Jean-Claude

